©M. Gente

26 octobre 2021

# CAMBODGE. KEO NE, L'ÉCOLE LUI A CHANGÉ LA VIE

**Keo Ne a découvert l'école en 2019. Elle avait 11 ans. Avant, elle accompagnait sa mère à la pêche et s'acquittait des tâches domestiques. Témoignage.**

Keo Ne a 13 ans. Et huit frères et sœurs. Elle vit avec ses parents dans une petite maison sur pilotis le long d'un bras de mer à Ma-Ou dans le district rural de Prey Nob. Une région très isolée du sud du Cambodge, coincée entre la chaîne montagneuse des Éléphants et la côte. Ici, les habitants qui vivent en majorité de l'agriculture et de la pêche souffrent particulièrement de la pauvreté*. « *Le papa de Keo Ne est aveugle. C'est sa maman qui s'occupe de ramener de quoi manger à la famille, notamment du crabe et du poisson* , explique notre partenaire

local, Opérations Enfants du Cambodge (OEC). *Avant, ses enfants l'accompagnaient. Ils l'aidaient à pêcher ou à mener d'autres activités sources de revenus. Aucun d'eux n'allai à l'école.* »

## L'éloignement de l'école publique, un frein à l'éducation

Ainsi les grands frères et sœurs de Keo Ne n'ont pas eu la chance d'être scolarisés. Comme bien d'autres enfants de cette zone reculée. Le principal obstacle ? L'école publique la plus proche se trouvait à plusieurs kilomètres sur un chemin difficilement praticable. La participation à temps plein des enfants aux tâches domestiques était également perçue comme indispensable. « *Pour de nombreux parents, l'école ne servait pas à grand-chose et n'était d'aucune aide pour trouver du travail. Notamment pour les filles** qui, de toute façon, selon la tradition Khmer, doivent s'occuper, adultes, de leur foyer* », précise OEC.

## Sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation

Dans ce contexte, l'installation dans le village, par notre partenaire, d'un espace éducatif jeune public pour les 3-6 ans et d'une classe d'éducation non formelle pour les 7-13 ans a changé la vie de nombreux enfants. Et notamment celle de Keo Ne et de ses deux petites sœurs de 6 et 12 ans qui y sont entrées en 2019. « *La création de ces espaces s'est accompagnée de nombreuses actions d'information en direction des parents sur l'apport indéniable de l'éducation dans la vie de leurs filles et de leurs garçon s. Heureusement, la plupart ont été sensibles à nos arguments* », souligne OEC.

Aujourd'hui, Keo Ne, « *studieuse et intelligente* », est en 2 e année. « *Elle adore l'école, apprend plein de choses, s'épanouit !* » En parallèle, elle continue d'aider sa maman. Elle s'occupe de la cuisine, de travaux domestiques. Et passe aussi du temps avec sa petite sœur de 12 ans qui souffre de déficience visuelle. « *Elle l'aide notamment pour les devoirs.* »

## Les droits de l'enfant et l'égalité filles-garçons enseignés

Les droits des filles étant une priorité transversale du BICE et de son partenaire, ce volet est particulièrement pris en compte dans le programme Écoles sans murs, soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et auquel ce projet se rattache. Ainsi, dans les six classes d'éducation non formelle créées dans les zones reculées de la région de Preah Sihanouk par OEC, 54% des élèves scolarisés sont des filles. Et les droits de l'enfant, l'égalité filles-garçons, la non-discrimination, la non-violence font partie des sujets enseignés aux élèves.

* Selon la Banque asiatique de développement, 72 % de la population cambodgienne vit avec moins de 3 dollars par jour. Et les habitants des zones rurales sont particulièrement touchés.

** Au Cambodge, les familles continuent à donner la priorité à l'éducation des garçons. Ainsi, même si les garçons et les filles commencent l'enseignement primaire dans les mêmes proportions, le taux de scolarisation des filles diminue plus vite avec chaque année d'études. Elles sont en effet plus à risque de décrochage scolaire car ce sont elles qui s'occupent des tâches domestiques. Elles ont donc moins de temps à consacrer à leurs devoirs.

© Callescuela, Paraguay

5 janvier 2022

# ÉCOLES SANS MURS : PREMIER BILAN SATISFAISANT EN DÉPIT DE LA CRISE COVID

**Lancé en juillet 2020, le programme Écoles sans murs a dû s'adapter à la pandémie de covid-19 et à la crise économique et sociale qu'elle a provoquée. Malgré les difficultés liées notamment à la fermeture des écoles, les partenaires du BICE ont su trouver des solutions. Bilan des premiers 15 mois.**

L'engagement du BICE et de ses partenaires au Cambodge, Guatemala, Paraguay et République démocratique du Congo (RDC) était, qu'aux termes du programme en 2023, plus de 8 000 enfants et adultes aient bénéficié directement des activités de sensibilisation, formation, plaidoyer, protection, appui nutritionnel et psychosocial. Près de 46 000 de façon indirecte.

Un peu plus d'an après le lancement du programme, le bilan est positif : 2 660 enfants et adolescents bénéficiaires. Et ce, malgré la covid-19. À laquelle s'ajoute, en RDC, l'insécurité liée à la présence de groupes armés et l'éruption en mai 2021 du volcan Nyiragongo. « *Dans le monde entier, la fermeture des écoles a eu un impact dramatique sur l'accès au droit à l'éducation. Les différentes formes d'enseignement à distance n'ont en général pas permis d'assurer une véritable continuité pédagogique pour diverses raisons : le manque de préparation des écoles et des professeurs, les inégalités d'accès à un ordinateur et à Internet ou encore l'isolement des enfants face aux apprentissages* , souligne Alessandra Aula, secrétaire générale du BICE. *Avec, comme pire conséquence l'abandon scolaire. La fermeture des écoles a également menacé les progrès réalisés sur le plan de l'égalité entre les genres, exposant de nombreuses filles à des risques accrus de violence basée sur le genre et d'exploitation sexuelle à commencer dans leur propre foyer.* »

## Favoriser l'accès à l'éducation : les premiers résultats

Dans ce contexte difficile, nos partenaires locaux ont tout de même réussi à garantir aux enfants accompagnés l'accès à des apprentissages de qualité. Et ce, grâce à leur forte mobilisation, leur inventivité, ainsi que leur parfaite connaissance du terrain et des populations en situation de vulnérabilité auprès desquelles ils interviennent. Pour cela, ils ont notamment mis en place des petits groupes de travail et des visites régulières à domicile ; ce qui a permis aux enfants de ne pas perdre contact avec leurs écoles qu'elles soient publiques ou non formelles. Par ailleurs, tous les partenaires ont garanti aux foyers un appui humanitaire et un soutien psychologique qui se sont révélés fondamentaux. La plupart des familles ont ainsi bénéficié des conditions nécessaires pour continuer à soutenir l'éducation de leurs enfants.

### Guatemala

Au Guatemala, dans la zone marginalisée de Chinautla, la totalité des élèves bénéficiant des cours de soutien scolaire donnés par notre partenaire la Fondation Pedro Poveda se sont ainsi maintenus dans le système scolaire formel. Quant aux enfants déscolarisés et qui suivaient au sein de la fondation un programme d'éducation individualisé, 85% d'entre eux ont intégré à la fin de l'année scolaire une école publique.

Par ailleurs, la bibliothèque, la ludothèque et la salle d'informatique de notre partenaire – adaptées aux restrictions liées à la pandémie – ont été fréquentées par 688 enfants et 73 jeunes. « *L'emprunt de livres pendant cette période était essentiel à nos yeux. Il a facilité l'implication des familles dans l'apprentissage de leurs enfants. Nous avons également orienté les jeunes vers des ouvrages spécifiques sur l'égalité des sexes, le respect de la diversité ethnique, la bientraitance… afin de stimuler des comportements positifs au sein des familles* », précise notre partenaire.

### Paraguay

Au Paraguay, les activités menées par Callescuela auprès des parents et des enfants ont notamment permis d'éviter le décrochage scolaire de 68 enfants. *« Avec l'aggravation de la pauvreté liée à la crise sanitaire et*

*économique, beaucoup de parents, travailleurs informels, étaient tentés d'emmener leurs enfants avec eux pour gagner un peu plus. Ainsi, en plus du soutien scolaire (à distance, en petits groupes ou individualisé), nous avons sensibilisé les mères, mais aussi les pères à l'importance de l'éducation de leurs enfants et notamment de leurs filles* », précise notre partenaire. Ces efforts ont de surcroît permis à deux filles-mères, l'une jeune maman, l'autre future maman de se maintenir dans l'enseignement formel.

## Cambodge

Au Cambodge, notre partenaire Opérations Enfants du Cambodge a, entre autres œuvré, pour que 225 enfants jusqu'alors non-scolarisés des villages reculés de la région de Preah Sihanouk dans le sud du pays fassent leur première rentrée. Accompagnées sur le plan administratif et sensibilisées au droit à l'éducation, les familles ont en effet accepté que leurs enfants intègrent l'école publique ou l'une des six écoles non-formelles gérées par OEC.

## République démocratique du Congo

En RDC, les 157 adolescents suivis, à Bukavu par Peder et à Goma par Ghovodi, ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial afin qu'ils puissent ensuite se lancer pleinement sur le chemin de l'apprentissage. Des membres des organisations partenaires, formés comme tuteurs de résilience, ont également menés plusieurs ateliers de résilience avec eux. Cela a facilité leur réhabilitation et leur réintégration au sein de leur famille.

Les 80 adolescents suivis par Peder ont tous participé à des cours de remise à niveau. Après une année réussie, ils ont commencé leur formation professionnelle en septembre. À Goma, sur les 77 jeunes filles bénéficiaires, 52 âgées de 14 à 17 ans ont choisi de suivre une formation scolaire, après un an de remise à niveau : 29 en centre public de rattrapage et 23 dans des établissements formels. Les 25 autres ont préféré se concentrer sur leur activité génératrice de revenu (AGR).

Car, parallèlement aux cours de remise à niveau, toutes les jeunes filles ont été formées au montage et à la gestion d'AGR, puis réparties en huit groupes pour lancer leurs activités. « *Bien qu'elles tirent toutes un bénéfice hebdomadaire de leur AGR, l'éruption volcanique a fortement ralenti le développement de leurs activités. De ce fait, certaines n'arrivent pas encore à en tirer un revenu suffisant pour financer totalement la poursuite de leurs études* », explique Ghovodi.

© Ghovodi

28 janvier 2022

# PRISCA, RD CONGO. “J’AI DE NOUVEAU CONFIANCE EN L’AVENIR”

**En République démocratique du Congo, Prisca, une jeune fille déscolarisée pendant deux ans, a retrouvé le chemin de l'école et l'espoir grâce au soutien de notre partenaire, Ghovodi. Voici son histoire.**

Prisca fait partie des 77 jeunes filles bénéficiaires depuis un an et demi du programme du BICE Écoles sans murs déployé à Goma en RD Congo par l'un de nos partenaires locaux, Ghovodi. « *Une vraie chance* », s'enthousiasme la jeune fille de 17 ans. *J'aime apprendre, aller l'école. Et, grâce à tout ça, j'ai de nouveau confiance en l'avenir. Cela fait du bien.* »

## Prisca, déscolarisée à 13 ans

Ainée d'une fratrie de huit, Prisca se voit privée d'école à 13 ans. Sa maman, seule avec les enfants depuis le départ de leur père, n'a plus les moyens de payer les frais de scolarité. Elle peine d'ailleurs à nourrir toute la famille. « *Ça a été une période très difficile pour eux…* », souligne la psychologue de notre partenaire.

Éloignée des cours et de ses camarades de classe, Prisca passe ses journées à s'occuper, avec sa maman, de ses petits frères et sœurs, et de la maison. Elle l'aide aussi à vendre du poisson séché et salé sur le marché. Mais, alors qu'elle a 14 ans, elle est victime d'abus. Et tombe enceinte. « *Je me détestais,* confie Prisca. *Ma vie me semblait finie. Je pensais ne jamais pouvoir retourner à l'école. Heureusement, quelques mois après la naissance de ma fille, Ghovodi a tendu la main à toute ma famille.* »

Début 2020, notre partenaire local se rend en effet dans l'un des quartiers périphériques les plus pauvres de Goma, là où vit Prisca, pour identifier les futures bénéficiaires du programme Écoles sans murs. « *Dans ce quartier, prolifèrent depuis quelques années les maisons de tolérance, et le nombre de violences à l'encontre des jeunes filles ne cesse d'augmenter. Il était urgent d'y intervenir* », explique l'un des éducateurs de Ghovodi.

## Retour à l'école et soutien psychologique

Prisca a 15 ans quand Ghovodi lui propose, comme aux autres adolescentes, de retourner étudier. Un accord est passé avec sa maman pour qu'elle s'occupe du bébé pendant les heures de cours l'après-midi. Prisca intègre alors un centre de récupération pour une remise à niveau. Elle est actuellement en 4e. « *En RDC, l'âge d'entrée officiel en primaire est 6 ans ; 12 ans pour le secondaire. Mais beaucoup d'enfants commencent l'école plus tard – ça a été le cas de Prisca. Environ 25% des 7-15 ans ne sont pas du tout scolarisés* (source : Unicef, 2021) », explique notre partenaire.

Élève sérieuse, Prisca est attentive en classe. Et travaille bien. Son rêve ? « *Devenir médecin, aider les autres* », précise-t-elle timidement. Et notre partenaire d'ajouter : « *Comme elle a, elle-même, d'importants problèmes de vue, elle sait à quel point les soucis de santé peuvent être handicapants* . » Parallèlement à l'école, la jeune fille est accompagnée par la psychologue de Ghovodi lors de séances individuelles et en groupe. « *Elle a aujourd'hui une vision plus positive d'elle-même. Et cela se passe bien avec son bébé. Elle accepte sa vie telle qu'elle est et se donne du mal pour réussir. Jouer et discuter avec des camarades de classe de son âge qui, pour certaines, ont vécu la même chose est aussi bénéfique.* »

## Sa maman soutenue pour pérenniser les actions

Enfin, en vue de s'assurer de la pérennité des actions menées, Ghovodi et le BICE apportent un soutien à sa famille. « *Pour que nos actions auprès des jeunes fonctionnent, il faut que les parents puissent les accompagner. Et cela ne peut pas se faire si la pauvreté, la faim affaiblit le foyer.* » Ainsi, une aide alimentaire a été apporté aux plus démunis en 2021. En parallèle, Ghovodi les aide à développer leur activité, à en améliorer la gestion. La maman de Prisca, comme d'autres parents ou jeunes filles, est également inscrite, depuis quelques mois, dans une association villageoise d'épargne et de crédit. « *Grâce à cet accompagnement, sa situation professionnelle s'est améliorée. Elle est plus autonome. Elle a d'ailleurs pu payer les fournitures scolaires de sa*

*fille à la dernière rentrée* », précise notre partenaire. Une étape encourageante.

## Prisca raconte l'éruption du volcan Nyiragongo en mai dernier

*« Pendant l'éruption, nous avons dû fuir Goma . Nous avons eu très peur. On a d'ailleurs toujours peur. On a marché plus de 50 km. On était fatigué. On avait faim. Dans la fuite, la cohue, on a perdu l'un de mes petits frères. C''était la panique… Heureusement, on l'a retrouvé quelques jours après. Notre maison a, elle, été ensevelie par la lave. Aujourd'hui, nous sommes hébergés dans un logement dans la banlieue de Goma. Mais nous savons que ça ne va pas durer. On est un peu dans l'attente de savoir ce que l'on va devenir… »*

© M. Gente

21 avril 2022

# 49E SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME. INTERVENTION DU BICE SUR LE DROIT À L'ÉDUCATION AU CAMBODGE

**Le BICE a participé au dialogue interactif avec le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge. Il a ainsi pu mettre en évidence ses préoccupations au regard de l'accès des enfants à l'éducation dans la Province de Preah Sihanouk au Cambodge.**

## Un taux de décrochage scolaire élevé dans les départements ruraux

Le BICE a dénoncé l'insuffisance d'écoles publiques de proximité dans les régions rurales et reculées du Cambodge. Un problème d'accessibilité renforcé par le manque de moyens de transport. Par conséquent, les enfants des écoles maternelles et primaires de ces régions doivent souvent parcourir de longues distances (plus de 6 km en moyenne) pour fréquenter les écoles les plus proches. Les enfants sont exposés à l'insécurité et aux risques de violences sexuelles et d'abus sur le chemin de l'école. Cette situation, aggravée par l'impact de la covid-19, a provoqué l'augmentation du taux d'abandon scolaire dans la Province de Preah Sihanouk.

## Les recommandations du BICE

Le BICE a interpellé lors de son intervention :

- Le ministère cambodgien de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport. Et lui a demandé de :
  - Accroître les ressources allouées pour soutenir de manière appropriée l'éducation dans les zones rurales. Y compris la création d'un plus grand nombre d'écoles communautaires et d'écoles maternelles parallèlement au parrainage ou à la mise en œuvre de programmes d'éducation non formelle.
  - Collaborer avec d'autres parties prenantes concernées, y compris le secteur privé et les ONG/OING. Et ce, afin de soutenir les activités génératrices de revenus, la formation professionnelle ou le renforcement des compétences.
  - Assurer le transport public des enfants dans les zones rurales et accorder à ces enfants un programme national de bourse.
- L'Unesco et l'Unicef. Afin qu'ils mènent des études sur les défis qui entravent l'accès effectif à l'école dans les zones rurales du Cambodge.
- Le rapporteur spécial. Il lui a demandé d'effectuer un rapport thématique sur l'accessibilité à l'école dans les provinces rurales et sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route Cambodge pour l'éducation à l'horizon 2030 dans les régions défavorisées.
- Le Partenariat mondial pour l'éducation. Afin qu'il oriente les ressources nécessaires à l'accès effectif à l'éducation dans les provinces rurales, y compris pour les écoles non-formelles.

28 juin 2022

# PLAIDOYER INTERNATIONAL. EXEMPLE D'ACTIONS CONCERNANT L'ACCÈS À L'ÉDUCATION EN RDC

**Dans le cadre du plaidoyer mené avec ses partenaires, le BICE agit sur le plan international notamment au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, dont la 50e session est en cours*. Son objectif : faire progresser, dans ses pays d'intervention, le respect des droits de l'enfant, tels qu'ils sont énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). Exemple concret avec le plaidoyer sur l'éducation en République démocratique du Congo (RDC) mené au sein du projet Écoles sans murs (2020-2023).**

Jeudi 23 juin, 12h59, Bénédiction Kimathe, chargé de projet auprès de Ghovodi, partenaire du BICE au Nord-Kivu, apparaît sur les deux écrans géants de la salle du Conseil des droits de l'homme (CDH) des Nations unies. Il a une minute et trente secondes pour évoquer les difficultés qui mettent à mal le droit à l'éducation dans sa zone d'action à l'est de la RDC. Une intervention menée dans le cadre du dialogue sur le numérique dans l'enseignement qui fait suite à la publication d'un rapport ( A/HRC/50/32) sur ce thème de la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à l'éducation, Koumbou Boly Barry.

## Débats interactifs : l'occasion pour les ONG accréditées de mettre en lumière les difficultés observées sur le terrain

« *Lors de chaque session du Conseil des droits de l'homme, des débats interactifs sont organisés sur divers thématiques ou pays. Ils se déroulent en 4 temps : présentation liminaire de l'expert, auteur du rapport ; interventions courtes des pays, y compris le pays concerné par le rapport, et des agences de l'ONU qui le souhaitent ; communication des institutions nationales des droits de l'homme et des ONG accréditées ; puis conclusion du Rapporteur* , explique Yao Agbetse, coordinateur du plaidoyer international au BICE. *Ces débats sont l'occasion pour les pays d'évoquer leurs bonnes pratiques sur le thème traité ; de demander des précisions pour la mise en application d'éléments du rapport ; ou de solliciter le soutien de la communauté internationale. Pour les associations comme la nôtre, cela nous permet de mettre en lumière les difficultés observées sur le terrain et qui font obstacles au respect des droits de l'homme ; et de formuler des recommandations concrètes* »

## Une communication orale qui souligne l'impact de la violence sur l'accès à l'éducation

Bénédiction Kimathe, qui représente ici le BICE**, commence sa communication en évoquant les limites du système éducatif à l'est de la RDC, exacerbées par la crise de la covid-19. « *Beaucoup d'écoliers ont été privés des cours donnés en ligne ; car ils n'ont ni l'électricité ni le matériel informatique approprié moins encore la connexion internet* », précise-t-il. Avant d'évoquer les autres freins à l'éducation : les conflits armés ; la violence sous toutes ses formes à l'école ; les mariages précoces et forcés ; la non-effectivité de la gratuité de l'éducation primaire…

« *Nos organisations* [le BICE conjointement à Ghovodi et Peder, partenaire au Sud-Kivu] *appellent ainsi la RDC à mettre en œuvre les recommandations formulées par la Rapporteuse spéciale . Et appellent l'experte à visiter la RDC et à engager un rapport thématique sur l'impact de la violence sur l'accès à l'éducation. La RDC pourrait servir de cas pratique.* » Fin de la communication orale, mais le travail de plaidoyer ne s'arrête pas là. De nombreuses actions ont précédé cette prise de parole.

## Zoom sur les conséquences des mariages précoces et forcés encore courants en RDC

Un exposé écrit ( A/HRC/50/NGO/1), axé plus spécifiquement sur le mariage précoce et forcé, a été transmis

début mai au CDH. Plus détaillé, il permet de donner des précisions sur ce manquement au droit. « *Les mariages précoces et forcés sont une forme de violence à l'égard des enfants et ont de fortes conséquences sur l'accès à l'éducation. Nous voulions donc insister sur ce fléau dans cet écrit,* précise Yao Agbetse. *Car malgré son interdiction sur le plan juridique, il reste courant en RDC. Et a même augmenté pendant la crise de la covid-19. Avec, comme effet immédiat, l'arrêt des études pour la jeune fille victime. Sans oublier toutes les autres violences auxquelles elle peut être confrontée dans le mariage : rejet et discrimination, maltraitance de la belle-famille, violence sexuelle…* »

## Informer régulièrement la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation des difficultés sur le terrain

Enfin, depuis le début du projet Écoles sans murs, le plaidoyer international concernant la RDC passe aussi par l'envoi d'Appels urgents, de Lettres d'allégations, de déclarations d'incidents à la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à l'éducation notamment. « *Notre objectif est de porter à sa connaissance les difficultés observées sur le terrain par nos partenaires locaux. Fin mai, nous lui avons envoyé un Appel urgent sur l'impact de la résurgence du conflit dans la province du Nord-Kivu sur l'accès à l'éducation : fermeture fréquente des écoles pour des raisons de sécurité ; classes détruites ou endommagées par des obus ; examens annulés ; établissements scolaires occupés par des familles forcées de fuir les attaques et cours perturbés… Mi-juin, nous lui avons de nouveau fait part du non-respect de la protection des écoles dans les conflits en cours, suite à la mort de deux enfants touchés par un obus dans une cours d'école le 10 juin* », précise Yao Agbetse.

## *« Un travail de longue haleine afin qu'un jour les droits des enfants ne soient plus bafoués… »*

En décembre 2020, le BICE, Peder et Ghovodi lui avaient déjà transmis une Lettre d'allégations portant sur les attaques des écoles, la déstabilisation du système scolaire, la destruction des écoles, les violences sexuelles commises sur des élèves et l'assassinat d'enseignants dans le Nord et le Sud-Kivu.

« *Nous avons également pu rencontrer l'une des membres de l'équipe de la Rapporteuse spéciale la semaine dernière pour échanger avec elle sur la situation et lui faire part de nos inquiétudes. Plus la situation catastrophique à l'est de la RDC est observée, relayée et fait l'objet de recommandations, plus nous avons de chances de faire évoluer les choses sur le plan du droit, de sa mise en application et des moyens pour y arriver. C'est un travail de longue haleine qu'il est nécessaire de mener parallèlement à nos actions sur le terrain d'aide aux enfants en situation de vulnérabilité afin qu'un jour leurs droits ne soient plus bafoués.* »

* Le CDH tient trois sessions ordinaires par an, à l'automne, à la fin de l'hiver et au début de l'été. Il est la principale institution des droits de l'homme du système des Nations unies (ONU). Plus d'infos, ici. La 50 e session a lieu du 13 juin au 8 juillet 2022.

**Le BICE s'attache à former ses partenaires au plaidoyer qu'il soit local, national ou international.

©BICE



4 novembre 2022

# SÉMINAIRE. VALORISATION DES ÉCHANGES SUD-SUD DANS LE CADRE DU PROJET ÉCOLES SANS MURS

**Des rencontres, un partage d'idées et de pratiques, un premier bilan et des perspectives pour la poursuite du projet… C'est ce qu'a permis le séminaire Écoles sans murs qui s'est déroulé du 31 octobre au 4 novembre à Paris avec les partenaires du projet et les équipes du BICE.**

« *J'ai écouté Thomas d'Aquin avec attention nous parler des formations professionnelles que Peder met en place dans ses centres et de la façon dont cela est fait. Je trouve cela très intéressant. Cela pourrait être une bonne initiative dans la région de Preah Sihanouk où nous travaillons.* » Tith Davy, directrice d'Opération Enfants du Cambodge (OEC), participe depuis lundi 31 octobre à un séminaire à Paris avec l'ensemble des

partenaires du projet multi-pays Écoles sans murs et les équipes du BICE. Un rendez-vous dont l'un des objectifs est le partage de bonnes pratiques, d'idées innovantes. La valorisation des échanges sud-sud.

## Échanges d'idées et de bonnes pratiques pour favoriser l'accès à l'éducation

Pendant cinq jours, les partenaires du Cambodge, du Guatemala, du Paraguay et de la République démocratique du Congo ont ainsi pu échanger autour de thématiques variées en lien avec l'éducation.  Quelques exemples. L'approche genre a été discutée à partir de l'exemple des ateliers de masculinité positive mis en place en RDC par Ghovodi, suivi par Peder. Ces ateliers, dont l'objectif est de faire évoluer les mentalités vers davantage d'égalité entre les hommes et les femmes, accueillent tout d'abord d'un côté des hommes et jeunes hommes, de l'autre des femmes et jeunes filles. Puis les séances deviennent mixtes. Et chaque rencontre s'organise autour des expériences des participants, de ce qu'ils ont envie de dire sur une thématique précise (scolarisation des filles, partage des tâches, gestion du budget, etc.). « *Ce travail de sensibilisation, le fait de réussir à agir sur l'ensemble de la sphère familiale est très inspirant* », souligne notamment Julia Cardozo de Callescuela au Paraguay.

### Autres sujets développés :

- Le rôle essentiel des lieux de culture comme alternative à la rue pour de nombreux jeunes avec notamment l'exemple des bibliothèques, ludothèques et salles informatiques créées et gérées par nos partenaires au Guatemala et au Paraguay.
- L'approche droit avec la description par les participants de leurs différentes actions de plaidoyer menées dans le cadre d'Écoles sans murs.
- La politique de protection de l'enfant, son rôle et sa construction dans les quatre pays d'intervention.
- Ou encore les actions de promotion de la parentalité responsable avec deux experts internationaux qui ont respectivement illustré les avancées scientifiques en la matière et les enjeux de terrain.

## Partager les difficultés rencontrées et élaborer des solutions

L'ensemble des échanges ont aussi été l'occasion pour chacun d'aborder les obstacles rencontrés sur le terrain, lors de certaines actions. La difficulté par exemple de se faire entendre lors des plaidoyers ou bien de faire évoluer les mentalités au sein de la cellule familiale en matière de parentalité responsable, d'égalité homme-femme lorsqu'un seul des parents participe aux actions de sensibilisation.

Pour chaque situation, des pistes de solutions ont pu être discutées entre tous les participants. « *De quoi avancer, donner du courage, de la force pour toujours s'améliorer, progresser*, explique Blanca Fuentes de la fondation guatémaltèque Pedro Poveda. *C'est très enrichissant de découvrir des réalités, des cultures, des contextes différents et de voir ce que chacun met en œuvre pour atteindre notre objectif commun : l'accès à l'éducation des enfants les plus vulnérables*. » Une rencontre fructueuse et un temps de réflexion essentiel pour élaborer des perspectives pour poursuivre le projet. « *Un nouvel élan* », précise Blanca Fuentes.

Mercredi soir, les cinq partenaires ont aussi pu présenter leur travail aux donateurs et amis du BICE et de son réseau à travers cinq documentaires de 10 à 20 mn lors d'une soirée organisée à la maison La Salle à Paris.

© Peder



29 novembre 2022

# RD CONGO. AIDER LES ENFANTS DES RUES À S'EN SORTIR

**Rencontre avec Thomas d'Aquin, coordonnateur du projet Écoles sans murs au sein de Peder, partenaire du BICE à Bukavu dans le Sud-Kivu à l'est de la République démocratique du Congo. À travers ce projet, Peder favorise l'éducation et la formation professionnelle des enfants en situation de rue.**

## Pourriez-vous nous décrire le phénomène des enfants en

## situation de rue à Bukavu ?

**Thomas d'Aquin :** Ce phénomène date des années 1980 quand la crise économique a commencé à se faire sentir. À l'époque, peu de personne y prêtaient attention. Mais depuis le nombre d'enfants des rues n'a cessé de croître et la violence avec. La ville de Bukavu a accueilli un flux important de populations rurales qui fuyaient les groupes armés et leurs attaques. Ses habitants ont presque doublé en 20 ans pour atteindre aujourd'hui plus de 2 millions. Et nombreux sont ceux qui vivent dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté. Ce qui est terrible aussi, c'est que la masse d'enfants en situation de rue constitue une sorte de réserve de main-d'œuvre, de soldats pour les groupes armés. Ce sont des proies faciles.

## Pourquoi parlez-vous de violences ?

Les enfants sont transformés par la rue. À force de faire face aux dangers de la ville, à la faim, au froid, à la peur, ils changent. Et puis, la drogue, l'alcool les détruisent… La violence devient vite leur quotidien. Pour survivre et payer leur drogue, ils multiplient les activités (portefaix notamment), volent, commettent des actes de petite délinquance. Les enfants ne peuvent pas survivre seuls dans la rue. Ils sont organisés en bandes avec un chef qui dit à chacun ce qu'il doit faire dans la journée. Et le soir l'argent récolté est mis en commun. Chaque bande a son secteur. Il y a donc aussi des conflits et règlements de compte entre elles.

## Quel âge en moyenne ont ces enfants ?

Une grande partie a entre 14 et 17 ans. Mais nous voyons aussi beaucoup d'enfants entre 10 et 12 ans. Et puis, nous observons depuis quelques temps un nouveau phénomène, celui des enfants des rues de 2$^{e}$ génération. Les jeunes filles vivant dans la rue, et notamment celles qui se prostituent, donnent naissance à des enfants dont certains grandissent dans la rue car elles les gardent avec elles. En effet, , D'autres les déposent chez un membre de leurs familles ; certaines avortent avec des méthodes qui les mettent en danger.

## Que faire pour aider les enfants en situation de rue ?

Nous avons quatre points d'écoute amovibles que nous installons à des endroits stratégiques. Des lieux où les enfants et adolescents ont l'habitude de se retrouver. Nos points d'écoute sont connus. Les adultes peuvent venir nous faire part d'une situation critique concernant un enfant par exemple. Et les jeunes s'arrêtent aussi pour nous parler, pour jouer. Nous avons en effet installé dans ce petit kiosque en bois des jeux, des cartes… Et quand la confiance est installée, les éducateurs peuvent leur proposer de venir dans notre centre d'accueil.

## Pouvez-vous nous parler des actions que vous menez ensuite ?

Nous avons deux centres d'accueil. Un pour les garçons et un pour les filles. Ils représentent une passerelle entre la rue et le retour dans la société. Nous les accompagnons sur le plan psychologique, à travers des séances individuelles, de groupe et des ateliers de résilience. Ces enfants ont vécu pour la plupart des choses très dures (violences intrafamiliales et/ou violences dans la rue, solitude, rejet de la famille parfois, pauvreté…). Ils ont besoin de se reconstruire, de recroire en eux et en l'avenir. Nous leur proposons aussi une remise à niveau en lecture, écriture et mathématiques. Et selon leur âge, leur envie, nous les aidons à retourner à l'école ou nous les orientons vers une formation professionnelle. Apprentissage en mécanique, coupe-couture, coiffure, menuiserie, cordonnerie… que nous organisons dans trois autres centres.

## Et cela fonctionne ?

La plupart du temps, oui. Nous avons de très bons résultats. Après, bien sûr, il y a des enfants que nous n'arrivons pas à aider. Les jeunes filles prostituées et les enfants accros à la drogue sont très durs à sortir de la rue.

## Comment faire pour qu'un enfant n'arrive jamais dans la rue ?

Il est rare qu'un enfant vive du jour au lendemain dans la rue 24h sur 24. Cela se fait en général petit à petit. Souvent issus de familles défavorisées, ils commencent par ne plus aller à l'école faute de moyens, restent seuls toute la journée pendant que les parents travaillent, n'ont accès à rien et pour certains subissent des violences intrafamiliales… Ils se mettent à trainer, commencent à rencontrer d'autres enfants dans la rue qui prennent petit à petit la place de la famille. Et puis, ils finissent par ne plus rentrer. Pour empêcher ce phénomène, il est donc absolument nécessaire de mettre en place des mesures de protection sociale et de mener des actions de prévention.

## Pouvez-vous préciser ?

Au niveau du plaidoyer, nous devons par exemple travailler sur la réelle gratuité des écoles publiques.. Aujourd'hui, elles sont censées l'être, il n'y a plus de frais d'inscription, mais les établissements demandent aux parents des frais annexes (pour payer le fonctionnement de la structure, les enseignants… pas suffisamment pris en charge par l'État). Si les parents manquent de moyens, les enfants se voient priver d'accès à l'éducation. Ça ne va pas. De plus, il n'y a pas suffisamment d'écoles, pas suffisamment de classes pour étudier dans de bonnes conditions. Or un enfant à l'école n'est pas dans la rue.

## Et concernant l'extrême précarité des familles ?

Nous travaillons actuellement sur l'autonomie financière des familles les plus démunies, en les aidant à développer une activité génératrice de revenus.  L'objectif est notamment qu'elles puissent subvenir aux besoins de leurs enfants. En parallèle, nous les sensibilisons à la parentalité positive. Un point important pour stopper l'usage de méthodes éducatives punitives et pour favoriser la communication au sein des familles.

## Vous travaillez auprès des enfants des rues depuis plus de 35 ans, un travail exigeant, avez-vous toujours la même motivation qu'au début ?

Oui, la motivation est toujours là. J'aime aller au-devant des enfants dans la rue, les écouter, puis les aider tout au long du parcours qu'ils suivent pour se reconstruire. Quand on voit un enfant évoluer petit à petit et s'en sortir, c'est un vrai cadeau.

© Callescuela



8 décembre 2022

# PARAGUAY. L'EXEMPLE D'UN PLAIDOYER CONCLUANT EN FAVEUR DE L'OUVERTURE D'UNE ÉCOLE

**Callescuela, partenaire du BICE au Paraguay, a obtenu l'ouverture d'une école secondaire dans la zone marginalisée de Comuneros dans le département d'Alto Paraná. Une avancée capitale pour les habitants, très mobilisés sur le sujet.**

Il a fallu 21 mois. 21 mois d'études, de démarches et communications auprès des autorités, d'engagement de l'ensemble de la communauté pour qu'en juin 2022 s'ouvre une première classe de secondaire à Comuneros à l'est du Paraguay. « *Une belle victoire. En finalement peu de temps*, s'enthousiasme Julia Cardozo, coordinatrice dans le pays du projet du BICE Écoles sans murs dans le cadre duquel cette initiative a été menée. *Car, on le sait, le plaidoyer est un travail de longue haleine. Ceci montre la pertinence de notre action et l'urgence qu'il y avait à agir.* »

Une action lancée en septembre 2020 par Callescuela, après avoir constaté le nombre élevé d'abandons scolaires au niveau du secondaire, notamment chez les filles, dans cette zone défavorisée. « *Nous avons commencé par une étude approfondie du phénomène et de ses causes. Notre volonté était de baser notre plaidoyer sur des faits et des éléments objectifs de diagnostic. Et ce, afin de consolider notre discours. Nous voulions que nos arguments soient infaillibles devant les autorités.* »

## Le droit à l'éducation de ces enfants bafoué

Entretiens avec des enfants et des adolescents, des parents et des enseignants de l'établissement du secondaire du secteur (à plus de 8 kilomètres de Comuneros) permettent ainsi à Callescuela, épaulée par une chercheuse, de confirmer ses hypothèses de départ. Et de mettre en avant l'important décalage entre ce qu'affirment la Convention relative aux droits de l'enfant (art. 28 et 29) et la législation nationale en vigueur et ce qui se passe en réalité. L'étude montre en effet clairement que le droit à l'éducation des enfants de Comuneros n'était pas effectif.

Deux causes principales* : l'éloignement de l'école secondaire et le manque de places dans cet établissement, obligé de refuser des élèves du secteur. Notamment ceux de Comuneros. « *La longueur du trajet, l'inaccessibilité lors des jours de pluies où la route de terre se transforme en terrain boueux et glissant, l'insécurité pour les jeunes filles notamment, la difficulté pour obtenir une place décourageaient de nombreux parents et enfants*, précise Julia Cardozo. *Et parmi ceux qui faisaient quand même les démarches pour s'inscrire, certains étaient recalés. Pour tous ces adolescents, dont beaucoup étaient des filles, cet arrêt soudain de la scolarité** était difficile à vivre. On leur ôtait à 14-15 ans tout espoir d'un avenir meilleur, tout projet professionnel… Cela représentait une vraie blessure psychologique.* » La communauté avait d'ailleurs déjà réclamé à plusieurs reprises l'ouverture d'une école secondaire plus près de chez elle. Des demandes restées lettre morte.

## Plaidoyer local et national avec le soutien de toute la communauté

Forte des conclusions de cette étude**, Callescuela contacte courant 2021 les autorités locales, le ministère de l'Éducation et le Secrétariat national de l'enfance et de l'adolescence. « *Soutenus par le maire nouvellement élu, les enseignants du primaire et toute la communauté, nous avons insisté, sans relâche, et notre plaidoyer a porté ses fruits. L'État a entendu la voix des habitants de Comuneros et a ouvert une classe de secondaire en juin dernier avec des enseignants payés par l'État.* »

Actuellement, 17 élèves, dont une majorité de filles, sont scolarisés dans cette nouvelle classe. Des élèves qui n'étaient inscrits dans aucun établissement depuis la rentrée. Et pour qui cette école représente la chance de choisir leur avenir. Un premier pas… Des classes d'autres niveaux devraient être créées au fur et à mesure.

## L’étude déclarée d’intérêt public par le Conseil national des sciences et technologies

De plus, l’utilité et le caractère scientifique de cette étude, seule à avoir été réalisée sur le sujet dans le département d’Alto Paraná, sont désormais reconnus par plusieurs institutions œuvrant dans la protection de l’enfance. L’ensemble de la démarche de plaidoyer de Callescuela représente même un exemple. Qui pourrait faire des émules dans d’autres localités.

Déclarées d’intérêt public par le Conseil national des sciences et technologies, la recherche et ses conclusions ont également été présentées lors d’un congrès de l’université de Encarnación dans le département de Itapúa.

*L’étude *Acceso a la educación de niños, niñas y adolescentes vulnerables en el contexto de la pandemia del Covid-19* a aussi porté sur l’accès à l’éducation des élèves de Comuneros inscrits dans l’établissement du secondaire du secteur en période de confinement. Plusieurs obstacles à la jouissance de ce droit ont été observés. Parmi eux : la pauvreté, l’absence de connexion et le désintérêt de la communauté éducative pour les enfants « décrocheurs ».

**Le système d’éducation du Paraguay compte trois niveaux : le primaire, le secondaire (deux cycles de trois ans chacun) et l’universitaire. L’école primaire dure six ans et concerne les enfants âgés entre 7 et 14 ans.

Action de sensibilisation du grand public sur les droits de l'enfant © Callescuela



24 mars 2023

# INTERVIEW. « LE DROIT DE L'ENFANT D'ÊTRE ENTENDU, UNE PRIORITÉ »

**Liz Torres, membre de l'équipe directrice de l'association Callescuela, notre partenaire, était à Genève mi-mars à l'occasion de la 52e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour échanger sur la situation des enfants dans son pays et défendre leurs droits. Une action de plaidoyer menée avec le BICE dans le cadre du projet Écoles sans murs. Rencontre.**

## Quel était le sujet de votre plaidoyer devant le Conseil des droits de l'homme le 17 mars dernier ?

Je suis intervenue au cours de la 52e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour rappeler les graves conséquences de la pandémie de covid-19 sur les populations vulnérables, et notamment sur les enfants et les adolescents du

département de l'Alto Paraná à l'est du pays, où Callescuela intervient dans le cadre du projet Écoles sans murs. Parmi elles : l'augmentation de l'abandon scolaire, l'exacerbation des violences quotidiennes, la dégradation de la santé mentale des jeunes. Avec le BICE, nous avons ainsi demandé, lors du Conseil, au Paraguay et aux autorités de l'Alto Paraná de :

- mettre en place des programmes spécifiques en matière de prévention des violences et de prise en charge psychologique ;

- adopter des mesures pour réduire la fracture numérique pour tous les enfants et les adolescents, notamment ceux issus de milieux vulnérables ;
- garantir la participation des enfants et des adolescents dans les instances décisionnelles ;
- assurer une éducation de qualité, en particulier dans les zones rurales et défavorisées.

## Quelle est la place du plaidoyer dans les activités de Callescuela ?

Le cœur de notre action est la protection de l'enfant et de l'adolescent. Avec notamment un travail significatif mené pour favoriser l'accès de tous à l'éducation. Dans le cadre du projet encadré et soutenu par le BICE, nous gérons des centres d'éveil pour les tout-petits et nous proposons aux plus grands du soutien scolaire. Tout cela dans des communautés défavorisées où les familles en situation de grande précarité sont souvent oubliées par les autorités. Alors, nous voulons aussi faire évoluer cette réalité. Pour cela, nous menons diverses activités de plaidoyer local, national et, comme ici grâce au BICE, international.

## Quels sont les effets du plaidoyer ? Obtenez-vous souvent des résultats ?

Oui. Ce qui est très motivant d'ailleurs. Mais il faut être patient et persévérant. Cela prend souvent du temps d'être entendu. L'année dernière, nous avons réussi à ce que le gouvernement ouvre une école secondaire dans l'un des quartiers défavorisés dans lequel nous travaillons. Et prenne en charge le salaire de quatre enseignants. Cette réussite, on la doit pour beaucoup au travail de recherche qui nous a permis de prouver que ces familles étaient oubliées par les autorités. On la doit aussi à la forte mobilisation de toute la communauté à nos côtés.

## Vous êtes sensible au fait que la communauté elle-même et les enfants connaissent leurs droits et les défendent ?

L'approche de Callescuela a toujours été axée sur la participation de l'enfant. Donc oui, nous les formons à leurs droits, au processus de plaidoyer, à savoir à qui s'adresser pour faire avancer tel ou tel sujet, etc. Il est important que toute personne – notamment quand elle est issue d'une minorité dont les droits sont plus souvent bafoués – comprenne ses droits, le contexte, ce qu'elle peut demander. Sache comment se défendre. C'est pour cela que nous sensibilisons à leurs droits les enfants qui travaillent, par exemple, mais aussi les communautés autochtones ou les étudiants. Cela leur offre les connaissances nécessaires pour défendre leur droit à l'éducation auprès de leurs employeurs  ou pour demander la gratuité des études supérieures…

## Comment transmettez-vous l'envie aux enfants de participer ?

Dès leur plus jeune âge, nous les incitons à participer à la vie collective. Notre objectif est qu'ils se sentent impliqués dans la communauté, qu'ils aient envie d'y être actifs. Dans les centres petite-enfance, nous apprenons par exemple aux 4-6 ans à s'organiser pour leur goûter, à partager. Les enfants de 8-9 ans, inscrits en soutien scolaire, viennent les aider à se laver les mains, à s'installer, jouent avec eux aussi. Enfin, les anciens bénéficiaires sont nombreux, vers 17-18 ans, à encadrer bénévolement le soutien scolaire.

Parallèlement, nous leur apprenons très tôt leurs droits, l'importance de respecter l'égalité entre les sexes et de défendre le principe de non-discrimination. Nous les soutenons dans leurs actions de sensibilisation auprès du grand public ou de plaidoyer auprès des autorités lors des conseils municipaux ou départementaux des enfants et adolescents.

## Mènent-ils souvent des actions ?

Ils sont actifs, oui. Organisés en groupes en fonction de leur âge et de la thématique qui les intéressent, ils se réunissent une fois par semaine. Et suivent un plan d'actions défini en amont. Ils ont également un espace commun dans lequel ils se retrouvent une fois par mois pour échanger entre groupes. Ils font remonter leurs idées et recommandations aux différents conseils locaux des enfants et adolescents. Et participent à des actions pour sensibiliser le grand public aux droits de l'enfant, et plus généralement aux droits de l'homme.

La dernière action a eu lieu le 8 mars, journée internationale des droits de la femme. C'était une marche pour défendre les droits des filles à laquelle ont participé des adolescentes et des adolescents. Nous sommes attachés au fait que les filles et les garçons défendent leurs droits côte à côte, prennent l'habitude de travailler ensemble car nous avons observé que les filles en position de leadership jusqu'à leurs 18 ans sont beaucoup moins représentées ensuite. Nous voudrions faire évoluer cette situation.

## Les enfants et adolescents sont-ils écoutés par les autorités ?

La participation des enfants est inscrite dans la loi au Paraguay. Il existe donc des instances de concertation et de dialogue entre les élus et les enfants. Et la possibilité pour les jeunes de faire des propositions. Il est toutefois important de veiller à ce que leur parole soit prise correctement en compte, de suivre les dossiers, de rappeler aux autorités leurs engagements. C'est d'ailleurs ce que nous venons de faire devant le Conseil des droits de l'homme, en demandant aux autorités paraguayennes de garantir la participation des enfants et des adolescents dans les instances décisionnelles.

20 avril 2023

# LES ENJEUX ET RÉSULTATS D'ÉCOLES SANS MURS EN IMAGES

**Découvrez le projet Écoles sans murs dans cette vidéo qui donne à voir les activités menées dans chacun des pays d'intervention et en explique les enjeux.**

Le droit à l'éducation est inscrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Malgré cela, des millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés dans le monde. Notre association, le BICE, et ses partenaires se mobilisent, à leur échelle, pour aider ces enfants à accéder à l'école et à la formation.

Avec le projet multipays Écoles sans murs, nous nous attachons à garantir le droit à l'éducation et à éduquer aux droits des enfants vivant dans des contextes socio-économiques précaires et où la présence des institutions publiques est défaillante.

## Quatre pays d'intervention, cinq partenaires

Ce projet, soutenu par l'Agence française de développement (AFD), se déploie depuis trois ans dans quatre pays : le Cambodge, le Guatemala, le Paraguay et la République démocratique du Congo (RDC) avec deux partenaires dans ce dernier pays. Et, bien que le projet ait été bousculé par la pandémie de covid-19, les résultats sont positifs. La majorité des activités prévues avant la crise – et adaptées à chaque contexte – ont pu être mises en place. Et de nouvelles, pensées en réaction à la pandémie et au confinement, ont été développées.

Ce projet est aussi l'occasion pour les partenaires de partager leurs bonnes pratiques, leurs expériences. Des échanges fructueux qui permettent à certaines initiatives développées sur un continent de voir le jour sur un autre continent !

Découvrez ce projet, ses activités et ses enjeux, la parole des enfants dans la vidéo ici.

**Bénéficiaires directs**

- Près de 5200 enfants et adolescents
- Près de 1000 parents
- Plus de 500 acteurs du système éducatif

**Bénéficiaires indirects**

- Près de 20 000 enfants et adolescents
- Plus de 19 000 familles et membres de la communauté

© T. Poidevin / BICE



2 juin 2023

# ÉDUCATION. AUPRÈS DES ENFANTS DU GUATEMALA

**Le centre socio-éducatif de la Fondation Pedro Poveda dans lequel se déploie le projet du BICE Écoles sans murs est un havre de paix pour les enfants de la zone défavorisée et violente de Chinautla, accolée à Guatemala City. Ici, les enfants bénéficient d'un soutien scolaire et profitent de divers espaces culturels. Des lieux dans lesquels ils se sentent bien et qui participent à lutter contre l'abandon scolaire. Reportage.**

Dans le quartier de San Julian à Chinautla, près de la capitale, les habitats précaires faits de briques et de tôles s'entassent à flanc de colline. Dans ces logements exigus, les familles en situation d'extrême pauvreté ne voient l'eau couler du robinet qu'une fois par semaine. Au mieux. Et la nourriture se fait parfois rare, faute de moyens. C'est ici que le projet du BICE Écoles sans murs* se déploie, au sein du centre de son partenaire, la Fondation Pedro Poveda.

Dans ce lieu socio-éducatif bienveillant, où les enseignants et éducateurs appliquent une pédagogie différenciée, près de 60 enfants âgés de 6 à 14 ans sont inscrits au soutien scolaire. Par groupe de 12, à raison de 2h30 par jour, le matin ou l'après-midi, en complément de l'école publique qui fonctionne au Guatemala par demi-journée. En parallèle, la bibliothèque, la ludothèque et la salle informatique sont accessibles à tous librement.

## Éloigner les enfants des dangers de la rue

« *Les enfants de ce secteur, issus de familles vulnérables et pour beaucoup monoparentales, sont souvent livrés à eux-mêmes. Leurs parents travaillent de nombreuses heures pour un salaire de misère*, explique Blanca Fuentes, directrice du centre. *Ils aiment donc venir dans l'un de nos espaces culturels pour lire, jouer, participer à une activité artistique (danse, poterie, musique), faire leurs devoirs, utiliser les ordinateurs… Ils sont plus de 1 000 à avoir poussé la porte du centre en 2022. Nous en sommes ravis. Surtout que cela les éloigne des dangers de la rue, de la violence, des gangs, susceptibles de les enrôler.* »

Kimberley, Claudia, Jefferson, Erik, Victoria, Randy… Tous sont unanimes. Ils sont heureux au centre. Heureux d'apprendre grâce au soutien scolaire. Heureux de jouer avec leurs amis dans un cadre calme. Et il suffit de les regarder pour en être convaincu. Tout sourire, ils participent avec enthousiasme à chaque activité. Ils écoutent, concentrés, exécutent les consignes du mieux qu'ils peuvent, s'entraident, encouragés par les maîtresses ou les éducateurs.

## Lutter contre l'abandon scolaire

« *Ces enfants manquent souvent d'attention. Nous les aidons donc aussi à avoir confiance en eux, à exprimer leurs émotions. Grace à la pédagogie différenciée, nous n'en laissons pas de côté. Tous sont valorisés, pris en compte* », précise Rosa Galvez, une enseignante de la Fondation. Et Kimberley, 12 ans, d'ajouter : « *Ici, ils prennent le temps de nous expliquer. Ce n'est pas le cas à l'école. C'est grâce à la maîtresse du soutien scolaire que j'ai compris le périmètre, l'aire et aussi la division, et que j'ai de meilleures notes*. »

Pour les parents, savoir leurs enfants au centre est un soulagement. « *D'autant plus qu'un goûter est servi que ce soit le matin ou l'après-midi* », précise Lucia, une maman. Un apport nutritionnel primordial qui participe à lutter contre la malnutrition, conséquence de la pauvreté. Et pour compléter encore l'accompagnement des enfants, sont proposés des ateliers de sensibilisation à la parentalité positive. « *On nous donne des conseils, on échange sur les problèmes rencontrés, explique Lucia. Ils nous aident aussi à avoir plus d'estime de nous-mêmes. C'est bien. Une maman qui a confiance en elle donne confiance à ses enfants*. »

Sydney
AUSTRALIA

© T. Poidevin / BICE